

Organisation & Démarches

2 Lieux d'accueil suivants les âges et les pôles :

- Pour les 3/11 ans à l'école Jean de la Varende ou
- Pour les 9/14 ans à la MJC

Jours et horaires d'accueil :

- Du lundi au vendredi
- 2 possibilités : Avec repas du midi : 9h00 - 17h00
Sans repas du midi : 9h00 - 12h00, 13h30 - 17h00
- Garderie (en fonction de la situation familiale)
à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00

Modalités d'inscription :

A la journée ou demi-journée (attention : il n'est pas possible d'inscrire l'enfant uniquement aux sorties - voir règlement intérieur). Vous devez vous munir de votre numéro d'allocation CAF et du carnet de santé de l'enfant. Pour les ressortissants MSA fournir le quotient familial.

Inscription dès maintenant au secrétariat de la MJC

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Date limite d'inscription : vendredi 20 avril 2018

Paiement : Impératif à l'inscription

L'inscription implique l'acceptation des présentes conditions et du règlement intérieur du Centre de Loisirs.

Le Centre de Loisirs de Vimoutiers est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne

Les Tarifs

En fonction du lieu d'habitation et du quotient familial.

Adhésion MJC individuelle : 10,50 €

Adhésion MJC familiale (3 personnes) : 21 €

Habitants CDC du Pays du camembert

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
- 730 €	5,00 €	2,10 €	3,00 €
731 € > 1200 €	5,50 €	2,30 €	3,30 €
+ 1201 €	6,50 €	2,70 €	3,90 €

Habitants hors CDC du Pays du camembert

	Journée	Matin	Après-midi
	8,00 €	3,20 €	4,80 €

Prix du repas en supplément : 3,48 €

Les Aides

La MJC reçoit des aides financières de la commune de Vimoutiers, de la CdC des Vallées d'Auge et du Merlereault, de la CAF et de la MSA. Nous avons tenu compte de ces aides dans le tarif.

Les tickets loisirs CAF et MSA peuvent être utilisés pour le Centre de Loisirs (CLSH). Les Chèques Vacances ANCV sont également acceptés.

D'autres aides peuvent être obtenues (CCAS de votre commune, Comité d'Entreprise...)

Renseignez-vous !

Centre de Loisirs

Du 26 avril au 4 mai

2018



Pôle Créatif

6 / 11 ans

Pôle Pit'choun

3 / 5 ans



Renseignements et inscriptions dès maintenant
et impérativement **AVANT LE VENDREDI 20 AVRIL 2018**

MJC VIMOUTIERS

27 avenue du Général de Gaulle 61120 VIMOUTIERS
Tel 02 33 39 04 42

E-mail : mjc.vimoutiers@wanadoo.fr

Site : mjc-vimoutiers.com



PLANNING DES ACTIVITÉS

3 / 5 ans



Pôle Pit'choun

(A l'Ecole Jean de la Varende)

6 / 11 ans



Pôle Créatif

(A l'Ecole Jean de la Varende)

9 / 14 ans




Pôle Junior

(A la M.J.C.)


Thème : Dessine-moi...





Prévoir baskets dans un sac

	Matin	Après-midi
Judi 26 avril	Présentation du Centre Jeux	Dessine-moi le Centre
Vendredi 27 avril	Dessine-moi un Chiffre	Grand jeu sportif au gymnase (Prévoir baskets dans un sac) 



	Matin	Après-midi
Judi 26 avril	Présentation du Centre Jeux	Fresque du Centre Dessine en un trait
Vendredi 27 avril	Fresque la suite... Impression sur T-shirt (apporter un T-shirt uni pour l'activité)	Grand jeu sportif au gymnase (Prévoir baskets dans un sac) 



	Matin	Après-midi
Judi 26 avril	Accueil Jeux au Foyer	Sport au gymnase  Déco du Foyer
Vendredi 27 avril	Sport au gymnase  Déco du Foyer	Tournoi Jeux vidéo sur écran géant






Lundi 30 avril	"Dessine-moi un mouton"	L'arbre nature
Mercredi 2 mai	Dessine-moi le vent	Dessine-moi l'eau
Judi 3 mai	Dessine-moi la Nature	On joue, on joue tous ensemble
Vendredi 4 mai	La maison champignon	On finit les activités et c'est la Boum !



Lundi 30 avril	"Dessine-moi un mouton"	Dessine-moi ton voisin Fabrication d'un Flipbook Peinture symétrique
Mercredi 2 mai	Dessine-moi une histoire Flipbook suite Portrait robot	Une histoire la suite Peinture en folie Illusion d'optique
Judi 3 mai	Dessine-moi ta silhouette Peinture à la paille Ton super héro	On joue, on joue tous ensemble
Vendredi 4 mai	Dessine-moi le pays de tes rêves... Concours de dessins	On finit les activités et c'est la Boum !



Lundi 30 avril	Fabrication Puzzle/Photo	Rencontre  Intercentre à Gacé 13h30 - 17h30 
Mercredi 2 mai	Tournoi de Tennis de Table	Tournoi de Pétanque
Judi 3 mai	Impression sur T-shirt (apporter un T-shirt uni pour l'activité)	Sortie Stadium Soccer  Lisieux 13h30-17h00 
Vendredi 4 mai	Tournoi au Foyer	Tournoi Multisport au gymnase Grand goûter 

RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Tout enfant dont le montant intégral des frais d'inscription n'aura pas été réglé avant le début du Centre ne sera pas admis au Centre.

En cas de désistement, les sommes encaissées ne seront pas restituées sauf cas exceptionnel (à l'appréciation de la Direction du Centre).

Aucune modification n'est possible en cours de Centre en ce qui concerne l'inscription de l'enfant aux activités.

Toute absence devra être signalée avant 9h30 au secrétariat de la MJC au 02 33 39 04 42.

Tout enfant devant quitter le Centre avant les heures habituelles devra apporter une autorisation parentale.

Le non respect des horaires en ce qui concerne l'arrivée et le départ de l'enfant, conduira la MJC de Vimoutiers à décliner toute responsabilité en cas d'accident en dehors de ces horaires.

Il n'est pas possible d'inscrire l'enfant uniquement aux sorties (1 sortie=2 demi-journées d'inscription dans la même semaine).

L'inscription de l'enfant à la garderie sera étudiée en fonction de la situation familiale.

Les horaires de la garderie sont des horaires maximum (à partir de 8h le matin et jusqu'à 18h le soir) qui devront être respectés.

La réservation et le règlement des repas seront effectués à l'inscription de l'enfant.

Tout régime alimentaire spécifique signalé par les parents sera respecté (sur présentation d'un justificatif).

L'enfant devra apporter tous les jours un vêtement de pluie (et pour le centre d'été un chapeau de soleil) marqués à son nom.

En raison de certaines activités (peinture, plâtre etc...) il est fortement conseillé de vêtir les enfants avec des vêtements qui ne craignent pas.

L'enfant ne devra pas être en possession d'argent ni d'objets de valeur.

En cas de perte ou de vol d'objets personnels, la MJC ne sera pas responsable.

Les informations en ce qui concerne le Centre (sorties, mini-camps...) seront affichées sur le panneau d'informations ou sur la porte d'entrée.

En cas de traitement médical, les médicaments devront être confiés au directeur du Centre qui aura à sa charge le suivi du traitement médicamenteux prescrit par le médecin (l'ordonnance médicale sera également confiée au Directeur).

Tout enfant n'étant pas à jour de ses vaccinations ne sera pas admis au Centre.

Pour inscrire un enfant de moins de 6 ans, celui-ci doit être scolarisé.

Les enfants inscrits au Centre des 3/5 ans doivent fournir un oreiller pour la sieste.

L'INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS

RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Tout enfant dont le montant intégral des frais d'inscription n'aura pas été réglé avant le début du Centre ne sera pas admis au Centre.

En cas de désistement, les sommes encaissées ne seront pas restituées sauf cas exceptionnel (à l'appréciation de la Direction du Centre).

Aucune modification n'est possible en cours de Centre en ce qui concerne l'inscription de l'enfant aux activités.

Toute absence devra être signalée avant 9h30 au secrétariat de la MJC au 02 33 39 04 42.

Tout enfant devant quitter le Centre avant les heures habituelles devra apporter une autorisation parentale.

Le non respect des horaires en ce qui concerne l'arrivée et le départ de l'enfant, conduira la MJC de Vimoutiers à décliner toute responsabilité en cas d'accident en dehors de ces horaires.

Il n'est pas possible d'inscrire l'enfant uniquement aux sorties (1 sortie=2 demi-journées d'inscription dans la même semaine).

L'inscription de l'enfant à la garderie sera étudiée en fonction de la situation familiale.

Les horaires de la garderie sont des horaires maximum (à partir de 8h le matin et jusqu'à 18h le soir) qui devront être respectés.

La réservation et le règlement des repas seront effectués à l'inscription de l'enfant.

Tout régime alimentaire spécifique signalé par les parents sera respecté (sur présentation d'un justificatif).

L'enfant devra apporter tous les jours un vêtement de pluie (et pour le centre d'été un chapeau de soleil) marqués à son nom.

En raison de certaines activités (peinture, plâtre etc...) il est fortement conseillé de vêtir les enfants avec des vêtements qui ne craignent pas.

L'enfant ne devra pas être en possession d'argent ni d'objets de valeur.

En cas de perte ou de vol d'objets personnels, la MJC ne sera pas responsable.

Les informations en ce qui concerne le Centre (sorties, mini-camps...) seront affichées sur le panneau d'informations ou sur la porte d'entrée.

En cas de traitement médical, les médicaments devront être confiés au directeur du Centre qui aura à sa charge le suivi du traitement médicamenteux prescrit par le médecin (l'ordonnance médicale sera également confiée au Directeur).

Tout enfant n'étant pas à jour de ses vaccinations ne sera pas admis au Centre.

Pour inscrire un enfant de moins de 6 ans, celui-ci doit être scolarisé.

Les enfants inscrits au Centre des 3/5 ans doivent fournir un oreiller pour la sieste.

L'INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS

RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Tout enfant dont le montant intégral des frais d'inscription n'aura pas été réglé avant le début du Centre ne sera pas admis au Centre.

En cas de désistement, les sommes encaissées ne seront pas restituées sauf cas exceptionnel (à l'appréciation de la Direction du Centre).

Aucune modification n'est possible en cours de Centre en ce qui concerne l'inscription de l'enfant aux activités.

Toute absence devra être signalée avant 9h30 au secrétariat de la MJC au 02 33 39 04 42.

Tout enfant devant quitter le Centre avant les heures habituelles devra apporter une autorisation parentale.

Le non respect des horaires en ce qui concerne l'arrivée et le départ de l'enfant, conduira la MJC de Vimoutiers à décliner toute responsabilité en cas d'accident en dehors de ces horaires.

Il n'est pas possible d'inscrire l'enfant uniquement aux sorties (1 sortie=2 demi-journées d'inscription dans la même semaine).

L'inscription de l'enfant à la garderie sera étudiée en fonction de la situation familiale.

Les horaires de la garderie sont des horaires maximum (à partir de 8h le matin et jusqu'à 18h le soir) qui devront être respectés.

La réservation et le règlement des repas seront effectués à l'inscription de l'enfant.

Tout régime alimentaire spécifique signalé par les parents sera respecté (sur présentation d'un justificatif).

L'enfant devra apporter tous les jours un vêtement de pluie (et pour le centre d'été un chapeau de soleil) marqués à son nom.

En raison de certaines activités (peinture, plâtre etc...) il est fortement conseillé de vêtir les enfants avec des vêtements qui ne craignent pas.

L'enfant ne devra pas être en possession d'argent ni d'objets de valeur.

En cas de perte ou de vol d'objets personnels, la MJC ne sera pas responsable.

Les informations en ce qui concerne le Centre (sorties, mini-camps...) seront affichées sur le panneau d'informations ou sur la porte d'entrée.

En cas de traitement médical, les médicaments devront être confiés au directeur du Centre qui aura à sa charge le suivi du traitement médicamenteux prescrit par le médecin (l'ordonnance médicale sera également confiée au Directeur).

Tout enfant n'étant pas à jour de ses vaccinations ne sera pas admis au Centre.

Pour inscrire un enfant de moins de 6 ans, celui-ci doit être scolarisé.

Les enfants inscrits au Centre des 3/5 ans doivent fournir un oreiller pour la sieste.

L'INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS